

Conseil municipal Puybrun
Séance du 02 juin 2022

Présents : Pascale CIEPLAK, Céline BLADIER-SIGAUD, Fabrice MOUNAL, Catherine PICAULT, Catherine GAUTHIER KUPCZAK, Dominique MOURLON, Michel FERNANDEZ, Danièle BAUDIN, Delphine MEILHAC, Julien MAURIE, Elodie DEJAMMES.

Absents ayant donné procuration :

1. Laurent VITET, procuration à Fabrice MOUNAL.
2. David PIETRICOLA, procuration à Julien MAURIE.

Secrétaire de séance : Elodie DEJAMMES

Ordre du jour :

1. Désignation d'un Coordonnateur communal pour le prochain recensement.
2. Délibération retrait du Syndicat de Pesage Public de la commune de Tauriac.
3. Proposition de reportage photos aériennes de la commune.
4. Adhésion aux Collectivités Forestières du Lot.
5. Projet nouvelle école.
6. Tours de garde élections législatives : dimanche 12 et 19 juin 2022.
7. Informations et questions diverses.

Ouverture de la séance : 20h30

Madame Le Maire ouvre la séance en demandant de respecter une minute de silence afin de rendre hommage à Raymond KUPCZAK.

1. Désignation d'un Coordonnateur communal pour le prochain recensement.

Du 19/01/2023 au 18/02/2023 aura lieu le recensement de la population sur la commune de Puybrun. Danièle Baudin est désignée à l'unanimité comme coordonnateur communal. Elle travaillera en relation avec 4 agents recenseurs.

2. Délibération retrait du Syndicat de Pesage Public de la commune de Tauriac.

Pour rappel, le Syndicat de Pesage public est situé sur la commune de Bétaille. Puybrun cotise tous les ans, cela permet aux usagers Puybrenais de bénéficier de tarifs préférentiels. La commune de Tauriac souhaite se retirer. Délibération validée à l'unanimité.

3. Proposition de reportage photos aériennes de la commune.

L'an dernier le conseil municipal avait souhaité organiser un reportage de photos aériennes de la commune. Par le biais de Lot Tourisme, une proposition tarifaire a été envoyée. Toutefois Julien Maurie propose d'organiser ce type de reportage photos, étant titulaire d'un permis pour conduire un drone et ayant connaissance de la réglementation. Il est désigné à l'unanimité pour effectuer ce reportage.

4. Adhésion aux Collectivités Forestières du Lot.

Mr Laborie, Président de cette association et Mr Maillot, chargé de mission auprès de « Collectivités forestières du Lot » ont présenté leur structure à Mme Le Maire. Le but de cet organisme est de faire de l'utilisation du bois local et des espaces forestiers un axe de développement pour les territoires.

L'adhésion de la commune pour 150€/ an ; le Conseil Municipal se donne un temps de réflexion afin de mieux comprendre l'intérêt de l'adhésion pour la commune.

5. Projet nouvelle école.

Le plan d'avant-projet détaillé a été validé en mai 2022 pour le projet de la nouvelle école.

Le financement attendu n'est pour l'instant pas satisfaisant.

A ce jour, le projet s'arrête afin de continuer les recherches de subventions nécessaires pour l'aboutissement de cette réalisation.

De son côté, Cauvaldor étudie un plan de financement.

6. Tours de garde élections législatives : dimanche 12 et 19 juin 2022.

Les tours de garde pour les prochaines élections législatives ont été organisés.

7. Informations et questions diverses

- Le Pique Nique communal aura lieu cette année, le 06/08/2022.
L'organisation de celui-ci débute avec la prise de contact avec des traiteurs, DJ.
- Un rassemblement de 2CV aura lieu le 25/06/2022 avec passage à Puybrun à midi.
Un repas est organisé par le Restaurant des Arts.
- Suite au dysfonctionnement de la Sirène communale, des essais auront lieu le 15/06/2022.
- A partir du 01/07/2022 a lieu une réforme pour la publicité des actes des collectivités territoriales, ceux-ci doivent être fait de manière dématérialisée. Délibération validée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h30.